



Section de l'Ardèche

Lettre d'infos n°29 (année 2019-2020)

Jeudi 12 mars 2020

snu07@snuipp.fr - 04.75.64.32.02

07.snuipp.fr – Adhérer au SNUipp-FSU

[Suivez-nous sur Facebook](#)

[Retrouvez l'ensemble des lettres d'info de l'année sur notre site.](#)

A voir sur la [page Facebook du SNUipp-FSU Ardèche](#) :

→ Le mensonge **du retrait de l'âge pivot**

→ **Non** : L'âge pivot n'a pas été retiré du projet !



Calendrier à venir

Mardi 24 mars: Groupe de travail - carte scolaire (LIEN)

Mardi 31 mars: [Grève](#)

Mardi 7 avril: CTSD – Carte scolaire

Jeudi 9 avril: CDEN – Carte scolaire

Jeudi 16 – Vendredi 17 avril: [Stage de Cruas](#)

[Voir tout le calendrier et tous les comptes-rendus](#)



INFO SITE PSYEN NATIONAL

Retraites : rien n'a changé, on ne lâche rien !

Salaires : très loin du compte !

Le SNUipp a été reçu au ministère lundi. 500 millions, ce serait pour 2021, et « le début d'un processus cumulatif sur plusieurs années » d'après le ministre... mais pas pour tout le monde ni sans contreparties ! [En savoir plus](#)



Retraite : la pétition

Intellectuels, élus, syndicalistes : une soixantaine de personnalités lancent une pétition en ligne pour réclamer le retrait du projet de loi sur la réforme des retraites. [Signer la pétition](#)



Réunions d'info syndicale : début le mercredi 29 janvier !

Aubenas, Annonay, Bourg St Andéol, Cruas, Guilherand-Granges, Les Vans, Privas, Tournon, St Prix - [Voir les heures et lieux](#)

Il y a forcément une réunion proche de chez vous entre le 29 janvier et le 12 février ! Pour y participer, il suffit d'informer l'IEN 48h avant par mail à l'aide du [modèle de mail](#).

Ce temps est défalquable des animations pédagogiques.

Ordre du jour : réforme des retraites, cahiers de doléances, salaires, RASED en Ardèche, carte scolaire, direction d'école, mouvement et paritarisme, formation continue, stage de formation syndicale et tous les autres sujets qui émergeront !



Infos administratives

Congé formation : les demandes sont à envoyer à l'IEN **au plus tard le 31 janvier**.

[Télécharger la circulaire et le formulaire de demande](#)

Départ en stage CAPPEI : les demandes sont à envoyer **au plus tard le 31 janvier**.

[Voir la circulaire et le formulaire de demande](#) – [Voir les besoins du département de l'an passé](#)

Temps partiels à la rentrée 2020 : demander **avant le 31 janvier**.

[Toutes les infos dans notre article spécial temps partiels.](#)

Compte personnel de formation : il remplace le DIF et peut être demandé tout au long de l'année. [En savoir plus](#)



C'est par un geste individuel qu'on renforce le collectif !

Le SNUipp-FSU est totalement indépendant et vit que des cotisations de ses adhérents. Chacun peut renforcer le poids et l'audience du SNUipp en se syndiquant.

[Rejoindre le SNUipp-FSU Ardèche](#)

